



Le 27 janvier 2025

M. Denis Prod'homme, président
Membres du Sénat académique
Université de Moncton
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton NB E1A 3E9

Objet : Propositions pour un changement de nom, l'avancement de la décolonisation à l'Université de Moncton et signature UMoncton

Membres du Sénat académique,

Le Comité citoyen pour un nouveau nom travaille depuis deux ans pour amener les instances de l'Université à adopter un nouveau nom en phase avec son engagement envers la décolonisation, sa mission francophone et acadienne et son statut d'institution provinciale réseau.

Nous sommes inquiets que la question du mouvement pour un changement de nom de l'Université n'ait pas été abordée au Sénat. Et nous sommes informés que le Sénat débattrait prochainement de la signature de l'Université sans aucunement prendre en considération le mouvement en cours. Cette omission viendra creuser encore davantage le fossé entre l'Université et la communauté, et affaiblira le sentiment d'appartenance de la communauté envers sa principale institution phare.

La gouvernance bicamérale est l'outil par excellence pour défendre l'autonomie de l'université, pour s'assurer de la qualité de l'enseignement et de la recherche et défendre la liberté universitaire. C'est un pouvoir qu'il faut assumer. Le Sénat académique ne peut pas accorder au Conseil de l'Université l'exclusivité sur les questions de l'identité et de l'orientation de l'Université. Le Sénat doit manifester une intention et une volonté de 1) s'informer et de faire connaître la vérité sur les actes de violence perpétrés à l'encontre des peuples autochtones, des Acadien.ne.s et des autres peuples colonisés et 2) prendre les mesures pour que le legs du colonialisme ne se perpétue pas indéfiniment. C'est dans ce contexte et dans cet esprit de décolonisation que la question du nom de l'Université se pose. Il s'agit d'une question centrale à son avenir et à celui de la communauté qui l'a fondée et appuyée de multiples façons dans le passé, encore aujourd'hui, et nous le souhaitons, dans l'avenir.

Devant le refus de dialogue de la part des autorités de l'Université, le Comité citoyen a mis sur pied un Groupe de travail pour établir des critères les plus objectifs possible pour le choix du nouveau nom et inviter la population à participer à la réflexion. Son rapport d'étape est ci-annexé.

Nous demandons aux membres du Sénat de suspendre la démarche vers l'adoption d'une nouvelle signature et d'initier une réflexion publique rigoureuse et transparente sur le nom de l'Université.

Nous continuerons à militer en faveur d'une réflexion rigoureuse et transparente sur l'opportunité et l'impact d'un changement de nom, tant pour l'Université que pour la communauté. Nous demandons l'appui du Sénat académique à cet effet. En attendant, nous espérons que vous et tous vos collègues participerez au vote qui se tiendra du 14 février au 22 mars.

Le Comité citoyen continue de souhaiter que des échanges ouverts et respectueux aient lieu avec les instances de l'Université.

Avec mes salutations distinguées,



, porte-parole

Comité citoyen pour un nouveau nom

Cc Denis Prud'homme, recteur



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Cabinet du recteur

PAR COURRIEL

Le 25 mars 2025

Madame Lise Ouellette
Porte-Parole
Comité citoyen pour un nouveau nom

Madame Ouellette,

La présente fait suite à votre correspondance du 27 janvier 2025 ayant comme objet « *Propositions pour un changement de nom, l'avancement de la décolonisation à l'Université de Moncton et signature UMoncton* ». Cette lettre était adressée à mon attention en tant que président, et aux membres du Sénat académique.

Votre correspondance a été inscrite à l'ordre du jour de la réunion du Sénat académique du 7 février 2025. À ce moment, les membres ont eu l'occasion de prendre connaissance du contenu. Lors de cette réunion, il fut noté que le Sénat académique avait reçu en mars 2023 une correspondance portant sur une demande de changement de nom de l'institution. Depuis lors, le Sénat académique a tenu 15 réunions. À quelques reprises, lors du point « Rapport du recteur », j'ai présenté des informations au sujet du dossier. Les membres ont eu l'occasion de poser des questions à chaque occasion.

Lors de la réunion du 7 février dernier, aucun commentaire n'a été soulevé par les membres du Sénat académique. Aucune question ne fut soulevée.

Le Sénat académique a transmis la correspondance au Conseil de l'Université.

Conformément à la procédure de correspondance, le 4 mars 2025, le Comité exécutif du Conseil de l'Université de Moncton a examiné votre correspondance.

Le Comité exécutif a examiné votre position par rapport au modèle de gouvernance bicamérale. En effet, ce modèle est celui adopté par l'Université de Moncton depuis sa création. Ce modèle prévoit que le Sénat académique est souverain dans son domaine. Il est l'organisme d'autorité qui exerce le contrôle sur l'académique, les études, l'enseignement et toutes les activités universitaires dans l'ensemble de chacune des parties de l'Université.

Madame Lise Ouellette

Page 2

Le 25 mars 2025

Par ailleurs, le Conseil de l'Université est investi des pouvoirs de direction de l'institution et ses membres sont investis d'un devoir fiduciaire. Le dossier d'une proposition de changement de nom est sous la direction du Conseil de l'Université.

Par ailleurs, le 7 mars 2025, le Sénat académique a débattu la question de la signature UMoncton. À cette réunion, la « *Signature de l'Université de Moncton* » a été adoptée, signature qui rappelle que l'Université de Moncton est « ancrée dans un milieu minoritaire francophone multiculturel et dans le respect de l'équité, la diversité, l'inclusion et la décolonisation ».

Votre correspondance sera acheminée à la réunion du Conseil de l'Université du 12 avril 2025.

Veuillez recevoir, Madame Ouellette, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Dr Denis Prud'homme
Recteur et vice-chancelier
Président du Sénat académique

DP/mp

c. c. Monsieur Denis Mallet, président du Conseil de l'Université de Moncton
Madame Lynne Castonguay, secrétaire générale